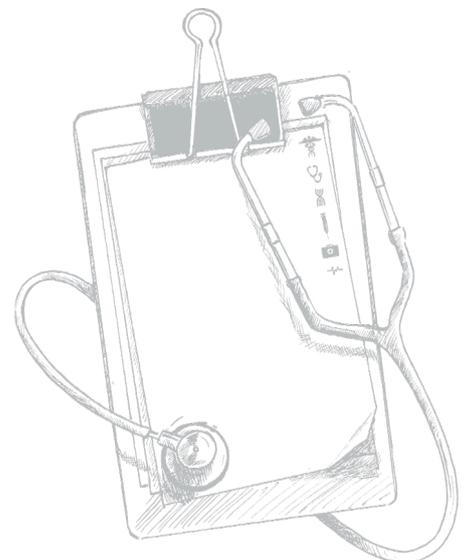




DOSSIER DE PRESSE

MON CABINET GRAND EST

Une solution innovante pour faciliter
l'installation des jeunes médecins en libéral



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MON CABINET GRAND EST : UNE SOLUTION INNOVANTE POUR FACILITER L'INSTALLATION DES JEUNES MÉDECINS EN LIBÉRAL

Dr Claude Bronner, Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux (URPS ML) du Grand Est et Dr Xavier Grang, Vice-Président et responsable de la commission "Cession/Installation", ont présenté ce 24 janvier le nouveau service porté par l'URPS ML Grand Est pour faciliter l'installation des jeunes médecins.

En 2023, 47.7% des médecins exerçant en libéral dans le Grand Est étaient âgés de plus de 55 ans.

L'âge moyen de départ en retraite des médecins au niveau national était de 67 ans en 2017 (source : DREES, 2018) et il augmente chaque année. Dès lors, une importante vague de départs en retraite est attendue dans les années à venir.

Or, à l'approche de leur retraite, de nombreux médecins restent démunis : ils peinent à trouver un repreneur pour leur cabinet et ne souhaitent pas laisser leur patientèle sans suivi médical. Ils sont alors nombreux à repousser l'échéance ou à cumuler emploi et retraite pendant plusieurs années (après 65 ans, 70% des médecins qui exercent encore sont en cumul emploi-retraite).

De leur côté, les jeunes médecins désireux de s'installer sont de moins en moins nombreux à faire le choix du libéral et malgré l'ouverture du numérus clausus en 2021, le nombre d'installations peine à équilibrer celui des départs en retraite. Les freins à l'installation sont en effet nombreux et l'URPS ML Grand Est s'attache depuis plusieurs années à en lever certains.

“En 2019, 75% des internes envisageaient de s'installer en libéral”

Des freins à l'installation qui persistent

Une enquête de l'Ordre National des Médecins révèle que le désir d'installation en libéral est bien présent chez les jeunes puisque 75% des internes envisageaient ce mode d'exercice en 2019. Pourtant dans les faits, seuls 12% des nouveaux inscrits à l'Ordre en 2018 exerçaient en libéral (source : Ordre des médecins, 2019). Les freins à l'installation libérale restent nombreux et parmi eux, on retiendra notamment le cadre de vie, les conditions d'exercice ou la possibilité de travail en réseau avec d'autres professionnels de santé.

L'étude de l'Ordre montre que les aspects liés au cabinet, à son environnement et à son bassin de vie sont des facteurs prédominants dans un projet d'installation. Devant ce constat, l'URPS ML Grand Est a souhaité axer ses actions vers la mise en avant de ces critères dans la mise en relation des jeunes avec les médecins sur le départ. Après avoir organisé un "généraliste dating" en 2017 à la faculté de médecine de Strasbourg, l'URPS ML Grand Est a poussé un cran plus loin et proposer un service plus complet aux médecins de la région.

Mon Cabinet Grand Est : un outil conçu par et pour les médecins

Sous l'impulsion de Dr Xavier Grang, responsable de la commission *Cession Installation* de l'URPSML Grand Est, une plateforme de mise en relation des médecins a vu le jour en 2024.

« Nous avons voulu déployer un outil entièrement pensé par les médecins et pour les médecins » souligne Dr Xavier Grang. C'est ainsi qu'est né *Mon cabinet Grand Est*, un outil gratuit pour les médecins grâce au financement de l'URPS ML Grand Est, qui a souhaité répondre aux besoins exprimés à la fois par les généralistes et les spécialistes de la région.

Dr Grang poursuit « *Notre objectif est de permettre une mise en relation rapide des médecins qui recherchent un associé, un collaborateur ou un successeur avec des jeunes médecins qui envisagent de s'installer sur le territoire* ». Dr Claude Bronner précise que « *la centralisation des annonces sur un même outil régional est une action inédite, dont nous espérons qu'elle pourra déclencher des projets d'installation* ».

L'idée qui s'affiche derrière ce nouvel outil est de permettre à chacun d'identifier un territoire ou un cabinet médical qui correspond à ses aspirations, afin de peut-être concrétiser des installations en libéral. Le fonctionnement est très simple : un moteur de recherche permet de cibler ses préférences et de trouver le bon cabinet. La mise en relation se fait par mail, de façon totalement confidentielle : les annonces sont anonymes jusqu'à ce que le médecin choisisse de répondre à une sollicitation.

Le rôle de l'URPS ML Grand Est consiste à veiller à ce que les annonces publiées soient sérieuses (pas de spam ou de fishing) et à accompagner si besoin les médecins dans la publication. L'Union finance intégralement cet outil afin de garantir sa gratuité, pour les médecins qui postent une annonce comme pour ceux qui les consultent. Elle propose également sur la plateforme des conseils pour l'installation et pour le départ en retraite ainsi que des ressources pour identifier les aides disponibles adaptées au projet d'installation.

Un démarrage progressif

Lancée petit à petit au cours de l'année 2024 auprès des médecins en exercice, la plateforme accueille aujourd'hui près d'une centaine d'annonces (soit environ 1% du nombre de médecins libéraux du Grand Est). Sa notoriété auprès des médecins installés s'accroît progressivement et permet à présent d'envisager une communication d'ampleur auprès des jeunes médecins et des étudiants en médecine afin qu'ils se saisissent à leur tour pleinement de ce nouvel outil. Une campagne sur les réseaux sociaux a été initiée cet automne.

Les perspectives

L'URPS ML Grand Est, consciente que cet outil est un élément facilitateur, essentiel et gratuit entre les acteurs, continue de travailler avec ses partenaires tels que Geminstal, l'ARS Grand Est, l'Assurance Maladie, les collectivités locales.

En parallèle, l'URPS ML Grand Est poursuit ses actions en faveur de l'installation des jeunes : outre l'organisation de journées annuelles dédiées à l'exercice libéral auprès des étudiants de Reims (en juin), Nancy (en septembre) et Strasbourg (en octobre), elle s'attache à renforcer l'offre de terrains de stages en libéral, notamment auprès des médecins spécialistes.

L'URPS ML, de par sa place privilégiée auprès des médecins libéraux tout au long de leur parcours professionnel, se doit de promouvoir l'installation en libéral et au-delà, de favoriser l'accès aux soins pour tous.

L'URPS compte intensifier tous les leviers fédérateurs et susceptibles de faciliter l'installation en médecine libérale, en développant des actions telles que

- les rencontres entre étudiants et médecins (speed dating, colloques, etc.)
- les partenariats avec les acteurs territoriaux
- la promotion de l'exercice libéral.

“ Le fonctionnement est très simple : un moteur de recherche permet de cibler ses préférences et de trouver le bon cabinet médical. ”

Plus d'informations :

www.urpsmlgrandest.fr

www.moncabinetgrandest.fr

CONTACTS PRESSE

COMMUNICATION URPS

Cécile ROLLIN : 06 32 00 95 70
Amandine GUIZZON : 06 07 65 36 48

MÉDECINS PORTEURS DU PROJET

Dr Claude BRONNER : 06 07 88 18 74
Dr Xavier GRANG : 06.81.16.53.51

CHARGÉE DE MISSION

Hélène MICHEROLLI : 07.72.26.02.38

SOMMAIRE

	1 Les enjeux démographiques dans le Grand Est Interview Dr Bronner _____ 6
	2 Rendre l'exercice libéral plus attractif Interview Dr Grang _____ 9
	3 Une réponse aux besoins des jeunes médecins Infographie _____ 11
	4 Un outil gratuit, accessible et sur mesure Mon Cabinet Grand Est _____ 13
	5 L'URPS ML Grand Est engagée de longue date Favoriser l'installation en libéral _____ 16
	6 Le processus d'installation en libéral Témoignage d'un jeune installé _____ 18
	7 Qui sommes-nous ? Une voix pour la médecine libérale _____ 20
	Annexes Quelques chiffres _____ 21

LES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES EN GRAND EST



Dr Claude BRONNER
Médecin généraliste à Strasbourg
Président de l'URPS ML Grand Est

Comment décririez-vous la situation médicale actuelle dans le Grand Est ?

Le Grand Est, composé de trois anciennes régions, présente un système de santé en tension, comme c'est le cas partout en France. Il s'agit d'une région étendue qui connaît d'importantes disparités selon les territoires, tant au niveau de la population que de l'offre médicale. D'après l'Annuaire Santé, au 1er janvier 2025, le Grand Est compte un peu plus de 9.000 médecins libéraux, avec une répartition presque égale entre généralistes et spécialistes (4.773 généralistes et 4.461 spécialistes) : ces médecins sont représentés par l'Union Régionale des Médecins Libéraux.

Les médecins généralistes sont un peu plus nombreux, mais leurs effectifs diminuent légèrement, là où ceux des spécialistes augmentent.

Les patients du Grand Est bénéficient d'une densité de médecins généralistes libéraux qui va de 0,65 pour mille dans l'Aube et la Haute-Marne à 1,07 pour mille dans le Bas-Rhin. Sans surprise, les départements qui accueillent les facultés de médecine sont mieux pourvus.

Pour les médecins spécialistes, on note d'importantes disparités entre spécialités. C'est ce qu'a mis en évidence l'enquête sur les délais de rendez-vous en médecine de spécialité, réalisée en 2024 par le collège des médecins spécialistes de l'URPS ML Grand Est.

Vous évoquez des médecins généralistes "un peu plus nombreux", cela paraît étonnant car on voit bien que l'impact sur l'organisation des soins est important, comment peut-on l'expliquer ?

Les explications sont multiples, mais la principale est liée aux patients : les patients âgés sont de plus en plus nombreux et ce sont ces patients dont le suivi est en général le plus complexe. Les médecins ont donc besoin de davantage de temps avec le patient, ce qui limite le nombre de personnes prises en charge chaque jour.

En outre, les médecins eux-mêmes sont âgés. Il s'agit là d'une conséquence de la gestion passée des effectifs : d'un côté, les très nombreux médecins qui se sont installés dans les années 80 sont soit partis récemment à la retraite, soit sont sur le départ et de l'autre côté, le nombre de jeunes médecins formés chaque année était insuffisant jusqu'à tout récemment. Comme la formation des médecins est très longue, nous sommes actuellement au creux de la vague démographique : les médecins qui restent en activité au-delà de l'âge de la retraite ne suffisent pas à compenser l'accroissement des besoins. Cela va durer encore quelques années.

Et au-delà de ces aspects démographiques, des aspects sociétaux entrent en jeu : les jeunes aspirent aujourd'hui à un meilleur équilibre

entre vie professionnelle et vie privée et cette évolution n'épargne pas la médecine. La gestion du temps de travail des médecins s'est modifiée en profondeur et son impact sur la prise en charge n'est pas négligeable.

Enfin, le système de soins s'est lui-aussi complexifié et il faut globalement plus de temps pour réaliser les mêmes soins aujourd'hui que par le passé, que ce soit en termes de réalisation de l'acte en lui-même ou en termes de suivi administratif.

Tous ces aspects ont évolué en parallèle au cours des deux dernières décennies pour se combiner aujourd'hui : il faut désormais plus de médecins pour soigner le même nombre de patients, lesquels nécessitent désormais plus de soins, qui sont eux-mêmes devenus plus complexes.

Depuis 2021, le numérus clausus a été aboli, quels sont les effets de cette mesure sur l'installation en générale et sur le libéral en particulier ?

Le nombre d'étudiants en médecine remonte doucement depuis les années 2000 et le numérus clausus est supprimé depuis 2021. On est ainsi passé de 3 500 médecins formés chaque année à 9 500 et l'effet commence à se faire sentir, mais il reste discret. Pour autant, l'augmentation des effectifs formés ne compense pas encore complètement les 20.000 retraités qui continuent de travailler et vont progressivement partir définitivement. Cette évolution bienvenue du nombre de médecins formés restera encore pour un moment une équation à somme nulle ou négative et les moyens d'action supplémentaires sont limités.

La situation est encore compliquée par la baisse réelle du nombre de médecins généralistes qui s'installent en ville ou leur baisse ressentie, en raison du différentiel entre les départs et les arrivées.

Devant ces enjeux multiples et complexes, il est important de promouvoir le mode d'exercice libéral de favoriser l'installation.

Parce que la productivité des libéraux est supérieure à celle des salariés, ne serait-ce que parce qu'ils ne sont pas limités par des obligations horaires.

S'il faut plus de médecins pour assurer le même niveau de prise en charge, si le nombre de patients augmente, et si la formation ne suit pas est-ce que la dégradation des soins est inexorable ?

Le constat objectif montre que la dégradation est inexorable... seulement si rien ne vient contrecarrer cette tendance. Et ce serait alors le cas au moins jusqu'à ce que les médecins formés soient assez nombreux pour répondre aux besoins.

La quatrième année de 3e cycle de médecine générale, récemment créée et qui n'est pas encore en place, pourrait contribuer à améliorer la situation. Mais, le défi à relever reste de taille tant pour les médecins appelés à s'organiser différemment, à participer activement à la coordination des soins et au partage des tâches avec d'autres professionnels, que pour le système de soins qui nécessite des transformations parfois souhaitées et possibles, comme l'allègement des contraintes administratives inutiles, parfois redoutées et source d'incertitude comme l'irruption de l'IA dans le quotidien des patients et des médecins.

La situation est aujourd'hui tellement dégradée qu'elle devient insupportable et va nous obliger à mettre en oeuvre des solutions, car il y en a.

“ Il faut désormais plus de médecins pour soigner le même nombre de patients, lesquels nécessitent désormais plus de soins, qui sont eux-mêmes devenus plus complexes. ”

Il faut pour cela des médecins motivés : ils le sont car leur premier objectif reste de soigner leurs patients le mieux possible. Mais nous avons besoin aussi (et surtout) de pouvoirs publics efficaces !

Si le problème est complexe, les solutions le sont aussi et l'exemple type du remède en apparence simple et évident "d'une limitation du droit à l'installation des médecins libéraux" est parfaitement contre-productif.

Quel rôle peut jouer Mon cabinet Grand Est dans l'accès aux soins ?

Nous sommes lucides, dans ce contexte difficile, ce n'est évidemment pas *Mon Cabinet Grand Est* qui va régler le problème de démographie ! Quand il n'y a pas assez de médecins, des cabinets existants vont obligatoirement disparaître. Mais la plateforme que nous avons créée permet d'identifier les cabinets disponibles avec leurs éléments d'attractivité et surtout de mettre en lumière un mode d'exercice riche et, nous en sommes convaincus, toujours attractif.

Pour ceux qui souhaitent s'installer. Mon cabinet Grand Est est un outil de prospection opérationnel qui permet à un médecin en quête d'un lieu d'exercice de se faire une idée des possibilités sur un territoire en quelques clics, mais aussi de piocher à la recherche d'un coup de coeur.

Pour ceux qui veulent transmettre leur cabinet c'est une aide pour faciliter la diffusion de leur annonce. Il n'existe à ce jour aucun outil qui permette cela au niveau régional.

Et, pour l'URPS des Médecins libéraux, c'est une manière de promouvoir et valoriser l'installation en libéral avec l'espoir de détourner quelques futurs installés supplémentaires de l'exercice salarié qui aurait le vent en poupe !

“ Pour l'URPS ML Grand Est, c'est une manière de mettre en valeur l'exercice libéral. ”

RENDRE L'EXERCICE LIBÉRAL PLUS ATTRACTIF



Dr Xavier GRANG

Médecin généraliste à St-Nicolas- de-Port
Vice-Président de l'URPS ML Grand Est
Responsable des commissions CPTS et
Cession/Installation

Une étude de l'ordre des médecins de 2019 met en lumière une attirance marquée pour l'exercice libéral chez les jeunes, qu'est-ce qui attire dans ce mode d'exercice ?

L'atout majeur du libéral, c'est la liberté. La Liberté de pouvoir choisir son lieu d'installation, son environnement, son outil de travail, son mode d'exercice (seul, en association, au sein d'une Maison de Santé, etc.), son organisation et sa pratique. Après des années de formation puis de nombreux remplacements, nos jeunes confrères sont très clairvoyants sur ce qu'ils veulent et sur les avantages de la pratique en libéral. Car en effet le libéral offre une souplesse et permet une parfaite adaptation à son projet de vie. Cet exercice, de par le suivi au long cours des patients, des familles, le service rendu et les

liens créés, donne du sens et un épanouissement certain. La rémunération, lorsqu'elle est choisie en fonction de son activité peut, elle aussi, représenter un indéniable facteur d'attractivité.

Et pour preuve : les vidéos que l'URPS ML Grand Est réalise chaque année pour les Journées de l'Installation mettent en lumière de jeunes médecins épanouis.

Et pourtant, lorsqu'il s'agit de concrétiser leur projet et de passer le pas de l'installation, ils restent peu nombreux à opter pour le libéral, qu'est-ce qui freine les jeunes aujourd'hui ?

C'est vrai, malgré tous ces avantages, il reste des hésitations et elles sont à la hauteur des attentes des patients qui recherchent un médecin.

Oui, l'engagement en libéral peut faire peur, en particulier dans un système de soins en souffrance et une société instable. L'évolution de nos pratiques avec de nouvelles technologies (et pas seulement l'IA) et de nouveaux moyens devrait inciter les jeunes à relever le défi.

Mais comment un jeune pourrait-il s'engager sans craintes avec tant d'incertitudes, de coercition latente, d'obligations, auxquelles s'ajoute parfois une atmosphère morose chez leurs aînés ? On n'attire pas les mouches avec du vinaigre ! C'est à nous qu'il revient de leur redonner confiance ; d'insuffler cette envie et cette fierté d'exercer le plus beau métier du monde.

“ L'atout majeur du libéral, c'est la liberté. La Liberté de pouvoir choisir son lieu d'installation, son outil de travail, son mode d'exercice, son organisation et sa pratique. ”

Que ce soit au niveau national ou régional, de nombreuses aides financières existent pour accompagner les jeunes dans le choix du libéral, pourquoi cela ne suffit pas ?

Les études le prouvent, si cela ne suffit pas c'est que l'aspect financier n'est en réalité pas le principal levier d'engagement pour les jeunes médecins. Du moins lorsque les autres conditions ne sont pas réunies.

Bien sûr, un accompagnement financier est nécessaire pour permettre l'épanouissement personnel et professionnel. Les aides sont donc bienvenues pour aider à franchir ce cap mais elles ne suffisent pas.

L'URPS ML peut, de par sa connaissance du métier, lever certaines appréhensions mais elle ne peut agir seule. Il est important de collaborer avec les pouvoirs publics : l'ARS, l'Assurance Maladie, les Facultés de médecine, le guichet unique de l'installation et les collectivités locales. Tous ces acteurs sont indispensables car ils permettent de proposer les conditions optimales pour chaque projet d'installation.

Que peut faire l'URPS ML Grand Est pour dépasser les réticences et permettre aux jeunes de concrétiser leur désir d'installation ?

Nous l'avons dit, notre rôle est de restaurer la confiance dans le métier de médecin et dans l'avenir de la profession. Car dans les faits, l'exercice libéral reste une pratique épanouissante pour de nombreux médecins. Alors pour lever les réticences, le premier levier est souvent de simplement faire connaître notre activité libérale, au-delà des idées reçues.

Rappelons-le, la meilleure façon de trouver un collaborateur ou successeur est certainement la maîtrise de stage. Car à l'issue de son stage, l'étudiant connaît le cabinet, les conditions de travail, l'environnement et peut plus facilement se projeter dans une pratique qui lui est familière. Notre conseil pour nos confrères désirant transmettre leur cabinet, serait de s'investir dans la maîtrise de stage plusieurs années en amont de leur projet afin de rencontrer des jeunes.

Il nous tient à cœur depuis des années de faire connaître notre métier, que ce soit par la pratique, lors des stages durant les études, par des échanges comme lors des Journées de l'Installation en Médecine Libérale, par l'engagement aux côtés des Facultés pour trouver des médecins qui s'engagent à recevoir des étudiants et maintenant grâce à *Mon Cabinet Grand Est*.

Justement, quel rôle la plateforme Mon Cabinet Grand Est peut-elle jouer dans la promotion de l'exercice libéral ?

Depuis des années, des aides à l'installation sont naturellement proposées aux plus jeunes. Mais nos confrères seniors sont eux aussi en souffrance de devoir partir à la retraite sans successeur, en laissant les patients démunis. C'est aussi pour cela que de nombreux médecins continuent à travailler bien au-delà de l'âge légal de la retraite.

Il appartient à l'URPS ML Grand Est d'accompagner à la fois les jeunes en début de carrière mais également les médecins en fin d'exercice et cet outil le permet. Il permet de trouver un associé, un collaborateur ou un successeur plus facilement. C'est tout le sens de notre démarche : créer du lien entre les générations.

Mon Cabinet Grand Est met en avant les cabinets disponibles, rend l'offre visible et facile d'accès et permet aux jeunes de cibler leur lieu d'installation selon leurs envies. Chaque médecin a imaginé son cabinet idéal et il pourrait bien se trouver sur *Mon Cabinet Grand Est* !

Notre site est ergonomique, gratuit et adapté aux besoins d'aujourd'hui. C'est le maillon manquant dans l'arsenal d'aides et de leviers. Outre les annonces, on y trouve également des témoignages et un répertoire d'aides à l'installation.

Mais pour être efficace, notre plateforme doit être connue, c'est pourquoi nous poursuivons nos actions de coordination avec les autres acteurs pour rendre notre outil visible et attractif auprès des jeunes. Et il nous revient également d'accompagner les médecins installés afin de rendre les cabinets plus attractifs pour les futurs médecins. C'est un autre défi : le cabinet de demain...

MON CABINET GRAND EST

UNE RÉPONSE AUX BESOINS DES JEUNES MÉDECINS

L'URPS ML Grand Est s'est intéressée aux facteurs déterminants pour l'installation des jeunes médecins. S'appuyant sur l'étude menée en 2019 par l'Ordre National des Médecins, qui révèle que les facteurs liés au territoire, au mode d'exercice et à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle sont prépondérants, elle a souhaité développer un outil permettant aux jeunes médecins de trouver leur cabinet idéal.

SELECTION DU TERRITOIRE

61%

des internes affirment que la proximité familiale pèse fortement dans leur choix

62%

des internes choisissent le territoire selon la qualité des services disponibles

des internes souhaitent exercer en groupe

72%

des internes préfèrent pouvoir s'appuyer sur un réseau de professionnels

81%

CONDITIONS D'EXERCICE

EQUILIBRE DE VIE

82%

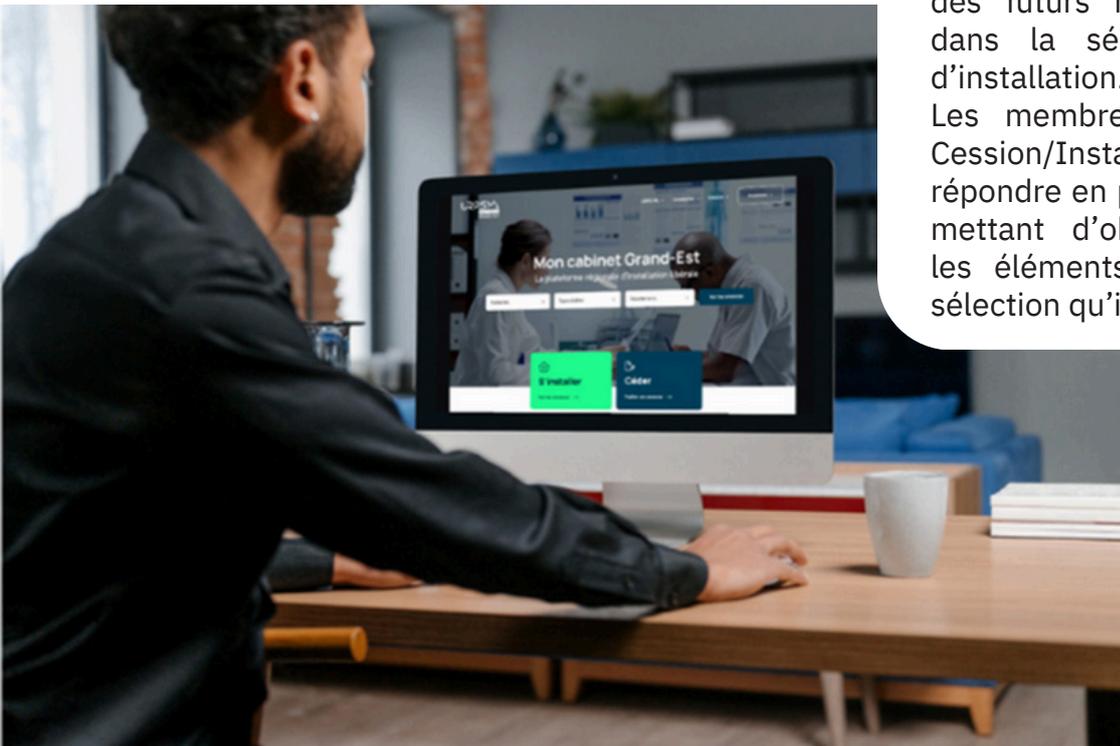
des internes affirment que les horaires et le rythme de travail auront un impact sur leur choix

68%

des internes aimeraient pouvoir être guidés par un confrère ou une consoeur dans le processus d'installation

Face à ces chiffres, l'URPS ML Grand Est a identifié un fort besoin d'accompagnement des jeunes et des futurs médecins, notamment dans la sélection de leur lieu d'installation.

Les membres de la commission Cession/Installation ont souhaité y répondre en proposant un outil permettant d'obtenir spécifiquement les éléments d'information et de sélection qu'ils attendent.



“Chaque médecin a imaginé son cabinet idéal... et il pourrait bien se trouver sur Mon Cabinet Grand Est !”



MON CABINET GRAND EST

UN OUTIL GRATUIT, ACCESSIBLE ET SUR MESURE

C'est un fait, les jeunes médecins sont attirés par l'exercice libéral. Leurs critères sont bien établis et précis : le lieu d'installation, la proximité familiale ou encore l'exercice de groupe sont déterminants. Toutefois, le taux d'installation en libéral reste faible. Face à ce constat, l'URPS ML Grand Est s'est attachée à la construction d'un outil pouvant répondre aux besoins à la fois des futurs médecins libéraux mais également des médecins en exercice à la recherche d'un successeur.

Dans un contexte de démographie médicale en déclin depuis plusieurs années, la commission Cession/Installation a vu le jour en 2022 sous l'impulsion de Dr Xavier Grang Vice-Président de l'URPS ML Grand Est, avec les objectifs suivants :

- Anticiper le départ des médecins et les accompagner dans leur succession
- Favoriser la mise en relation d'un médecin sur le départ avec d'éventuels successeurs
- Apporter un service aux médecins libéraux qui vont partir et faire le lien avec les structures proposant ce service d'accompagnement pour les jeunes souhaitant s'installer.

Dans ce cadre, elle a eu pour ambition la création d'une plateforme régionale de mise en relation entre médecins. Mise en ligne au cours de l'année 2024, cette plateforme a pour objectif de favoriser le lien entre les jeunes médecins souhaitant s'installer en libéral et les professionnels en exercice désireux de renforcer leur cabinet dans le cadre d'une association/collaboration ou bien de le céder dans le cadre d'une succession.

Il s'agit d'un outil inédit au niveau régional. Des initiatives existent localement mais ne permettent pas de répondre aux attentes des jeunes qui ont besoin d'un aperçu global. Afin de s'assurer que le niveau d'information s'additionne plutôt que de multiplier les outils, Mon Cabinet Grand Est fonctionne en partenariat avec les solutions développées localement.

Une conception collaborative

Le cahier des charges de cette plateforme régionale a été réalisé conjointement par les médecins spécialistes et les médecins généralistes de la commission Cession Installation.

Les éléments importants pour une annonce n'étant pas les mêmes selon la spécialité, l'enjeu était de proposer un outil répondant aux besoins de tous.

Un outil gratuit, sûr et simple d'accès

Mon Cabinet Grand Est a été conçu de sorte à ce que sa prise en main soit aisée pour tout un chacun. Le fonctionnement est simple :

- Depuis la page d'accueil, le médecin peut déposer une annonce via un formulaire en ligne. L'accès est libre et il n'est pas nécessaire de se créer un compte ni de gérer de mots de passe.
- La rédaction est guidée grâce à des champs prédéfinis et les équipes de l'URPS ML Grand Est sont disponibles par mail ou par téléphone pour assister le médecin.
- **Toutes les annonces déposées sont vérifiées par les modérateurs de l'URPS ML Grand Est afin de s'assurer que le site n'héberge que des annonces réelles et provenant de professionnels libéraux.**
- Les annonces sont anonymes : l'identité du médecin est vérifiée mais elle n'est pas publiée, ceci afin de garantir la confidentialité de la démarche et de permettre de partager sereinement les annonces.
- La prise de contact se fait via un formulaire sur la plateforme. L'auteur de l'annonce reste anonyme tant qu'il n'a pas répondu au message. L'URPS ML Grand Est n'intervient plus dans les échanges entre les professionnels.

La plateforme est accessible à tout moment, dans un format *responsive* qui fonctionne aussi bien sur un ordinateur que sur un téléphone. Le dépôt et la consultation des annonces est 100% gratuit.

“Un outil 100% gratuit pour les médecins qui publient les annonces ou qui les consultent.”

Cibler sa recherche, trouver son cabinet idéal

Chaque médecin a des critères différents pour identifier son cabinet idéal. Cependant il ressort des études, notamment celle de l'Ordre National des Médecins, que les aspects sur lesquels vont se porter leur choix portent essentiellement sur

- Les aspects liés au territoire
- L'organisation du cabinet
- L'exercice coordonné

Pour répondre à ce besoin des jeunes médecins d'identifier en quelques clics le lieu où ils aimeraient s'installer, l'URPS ML a conçu un outil permettant d'effectuer une recherche sur ces principaux critères (*voir infographie p.11*).

Sélection du territoire

Les annonces sont affichées sous forme de cartographie interactive. Un visiteur qui connaît le bassin dans lequel il souhaite s'implanter peut trouver facilement les offres existantes sur ce territoire. Une sélection est également disponible par département et par spécialité.

Pour les jeunes médecins qui n'auraient pas de secteur prédéfini, des informations sont disponibles sur les annonces pour évaluer l'attractivité du territoire selon les critères propres à chacun : des champs permettent à l'auteur de l'annonce de décrire l'environnement de son cabinet et la cartographie, en zoomant, montre les points d'activité (commerces, écoles restaurants, lieux pittoresques, etc.).

Les conditions d'exercice

S'installer dans un cabinet existant implique de s'insérer dans des habitudes partagées entre le médecin et ses patients. Il apparaît important que le jeune installé puisse reprendre un cabinet dont l'organisation lui est proche.

C'est pourquoi nous permettons aux médecins qui déposent une annonce de définir leur organisation et leur mode d'exercice. Il sera ainsi possible de faire une recherche pour cibler les cabinets de groupe ou cabinets individuels par exemple. Des photos peuvent également être ajoutées pour permettre de mieux se projeter.

L'exercice coordonné

Les jeunes médecins ne souhaitent plus exercer de façon isolée, mais l'exercice coordonné peut revêtir de nombreux aspects, que ce soit au sein du cabinet, au sein d'une structure de type maison de santé avec d'autres professionnels, ou via une entité territoriale comme une CPTS ou une ESS.

L'URPS ML Grand Est a souhaité donner une place importante à cette information dans les annonces en permettant de décrire la nature de l'exercice coordonné disponible et pour les jeunes de faire une recherche selon ce critère.

L'équilibre vie privée et professionnelle

La question de l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle apparaît comme un élément essentiel pour les futurs installés. Consciente des inquiétudes face à ces enjeux, l'URPS ML Grand Est a souhaité donner la parole à de jeunes médecins ayant sauté le pas de l'exercice libéral.

Plusieurs vidéos sont disponibles sur une page consacrée aux "[Témoignages de jeunes médecins](#)".

L'accompagnement à l'installation

On note un fort besoin d'accompagnement autour des aspects liés à l'installation, et de nombreuses structures offrent divers types d'accompagnement. L'URPS ML Grand Est, plutôt que de proposer une ressource additionnelle redondante, a imaginé une page recensant les aides disponibles, qu'elles soient matérielles ou d'assistance.

Un partenariat avec les institutions du Grand Est qui œuvrent pour favoriser l'installation libérale permet de maintenir ces éléments à jour. Cela concerne notamment l'ARS Grand Est, l'Assurance Maladie, le dispositif Geminstal, le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins du Grand Est.

Accompagner les médecins seniors

Afin de guider les médecins en recherche d'un successeur (ou d'un associé, d'un collaborateur), l'URPS ML Grand Est a mis en ligne une page de conseils dédiés. Elle propose également aux médecins qui le souhaitent des pistes pour devenir maître de stage ou pour évaluer l'attractivité de leur cabinet et mettre en place les mesures nécessaires.

De nombreuses perspectives d'évolution, notamment vers les CPTS

Mon Cabinet Grand Est est un outil récent qui doit gagner en notoriété pour atteindre son fonctionnement optimal. La priorité actuelle est de communiquer autour de cet outil. Après une campagne importante auprès des médecins installés, qui a permis la mise en ligne de près de 100 annonces (94 au 16 janvier 2025), l'URPS ML Grand Est s'attache désormais à la promotion de l'outil auprès des jeunes.

Lancée auprès des jeunes le 13 juin dernier lors de la Journée de l'installation en médecine libérale de Reims, la plateforme a été présentée également lors des journées de Nancy et Strasbourg les 29 septembre et 13 octobre 2024. L'URPS ML est depuis présente sur les salons professionnels tels que le CNGE en novembre ou la journée du remplaçant en Lorraine en mars et novembre 2024. Une première campagne de promotion a été lancée sur les réseaux sociaux en novembre et sera reconduite en 2025.

La plateforme est évolutive et pourra intégrer de nouvelles fonctionnalités selon les besoins remontés du terrain. L'ouverture du service aux CPTS est envisagée.

“ Favoriser le lien entre les jeunes médecins souhaitant s'installer en libéral et les professionnels en exercice ”

URPSML
Médecins Libéraux
GRAND EST

FAVORISER L'INSTALLATION EN LIBÉRAL

L'URPS ML GRAND EST ENGAGÉE DE LONGUE DATE

Actions auprès des jeunes, échanges avec les facultés, depuis de nombreuses années, l'URPS ML Grand Est s'est engagée en faveur de l'installation en libéral. En amont de la création de Mon Cabinet Grand Est plusieurs actions, dont certaines récurrentes et plébiscitées par les jeunes, ont été mise en place.

Trois journées pour débunker les idées reçues autour du libéral

Depuis 2009 à Reims puis à partir de 2017 à Strasbourg et 2019 à Nancy, l'URPS ML Grand Est organise (ou participe pour celle de Strasbourg) trois journées dédiées à l'installation en médecine libérale. Ces JIML (Journées de l'Installation en Médecine Libérale) ont été conçues pour donner une vision globale de l'exercice libéral, faire la promotion de la médecine de ville et mettre l'accent sur les aspects attractifs de la profession auprès des étudiants, des internes de médecine générale et des autres spécialités pour leur donner l'envie de s'installer en libéral.

Elles se déroulent au sein des Facultés de médecine de la région et leur préparation se fait de concert avec les Départements de Médecine Générale, les associations étudiantes, l'ARS, le Conseil de l'Ordre des Médecins, etc. Organisées chaque année, elles sont validantes pour les étudiants, c'est-à-dire intégrées dans leur cursus de formation.

Ces journées s'articulent autour de témoignages, conférences et ateliers sur différents thèmes afférant à l'installation et animées par des médecins libéraux du territoire, des partenaires et des experts sélectionnés par un Comité de Pilotage pour apporter une valeur ajoutée à ces temps forts de l'année pour l'Union.



Les stages, premier pas vers l'installation : l'importance de l'offre libérale

Les terrains de stage en cabinet libéral sont souvent des moteurs pour déclencher un projet d'installation, mais ils restent minoritaires dans le cursus de formation médicale.

Les médecins élus de l'URPS ML Grand Est s'investissent de longue date dans le développement et le maintien de l'offre de terrain de stage en libéral et notamment pour la médecine de spécialité. L'URPS propose un accompagnement dans leurs démarches d'agrément pour les médecins désireux de devenir Maîtres de Stages Universitaires (MSU). En parallèle, une commission "Enseignement" a été créée afin d'influer sur la politique des instances de tutelles et des universitaires vers une stratégie mixte et non plus exclusivement hospitalo-universitaire.

L'objectif concernant les stages est de proposer une offre de formation non hospitalière de qualité, propre à susciter des vocations libérales chez nos jeunes confrères, très désireux de s'initier à un mode d'exercice qu'ils connaissent peu.

Un autre levier consiste à siéger au sein des commissions d'agrément, d'ouverture des postes et (dans les subdivisions qui le permettent) aux commissions d'évaluation des besoins de formation.

Resserrer les liens pour une meilleure compréhension mutuelle

Les réformes des études de médecine sont complexes et modifient l'apprentissage de la médecine, elles impactent la pratique des médecins, surtout pour l'accueil de stagiaires en cabinet. L'URPS ML Grand Est veille donc à s'informer des enjeux de ces réformes et de les diffuser vers les confrères.

Il est indispensable de resserrer les liens avec les facultés et les doyens et de participer aux séances des conseils de faculté, pour s'informer de la vie facultaire, de l'évaluation des réformes par les universitaires et des difficultés des étudiants. Pour cela, les médecins élus rencontrent régulièrement les Doyens des facultés de la région.

“ Les terrains de stage en cabinet libéral sont souvent des moteurs pour déclencher un projet d'installation. ”



LE PROCESSUS D'INSTALLATION EN LIBÉRAL

TÉMOIGNAGE D'UN JEUNE INSTALLÉ EN LORRAINE



Dr Johan AEGERTER
Médecin généraliste à Villers-les-Nancy
Installé en octobre 2024

Vous vous êtes récemment installé en Meurthe-et-Moselle, est-ce que le choix du libéral était une évidence pour vous ?

Oui, il l'a toujours été ! L'exercice libéral et plus particulièrement de la médecine faisait partie de mes critères de choix d'orientation post bac puis aux ECNs. Un choix de spécialité compatible avec ce mode d'exercice était indispensable pour moi.

Le choix du libéral était indispensable à mes yeux pour pouvoir choisir ma manière de fonctionner (comme le temps des consultations, avoir le libre choix de son logiciel, et de son bon fonctionnement !), mes collaborateurs, mes horaires de travail, modulables en fonction des périodes de la vie, mes congés ; et ne pas subir de hiérarchie.

Ce qui a motivé mon installation, c'est l'envie de suivre mes propres patients après une période de remplacement, d'être à même de pouvoir mener une prise en charge de suivi de

A à Z, de proposer une vision de la santé aussi, de découvrir cette relation de confiance/responsabilité entre le patient et son médecin traitant.

Comment avez-vous trouvé votre lieu d'exercice ?

J'ai avant tout cherché à m'installer proche de mon domicile. Ce n'était pas une zone particulièrement sur-dotée, plutôt l'inverse, et je souhaitais réduire au maximum les temps de trajets. J'ai choisi ce territoire car c'est mon lieu de vie depuis toujours. J'y suis attaché et m'installer ailleurs n'aurait pas forcément eu beaucoup de sens.

Pourquoi ce choix de partir de zéro ? Quels critères auraient pu vous faire préférer de reprendre un cabinet existant ?

J'ai choisi de créer mon propre cabinet plutôt que de reprendre un cabinet existant car beaucoup de patients n'ont plus de médecin et il est assez simple de constituer une nouvelle patientèle. Cela permet aussi de partir sur des nouvelles bases de fonctionnement, en limitant les comparaisons avec le mode d'exercice des confrères précédents.

Si j'avais pu identifier un cabinet relativement récent, avec un fonctionnement proche du mien (en termes de volume horaire, de temps de consultation, de vision de la santé) et une petite patientèle, cela aurait pu me convaincre d'envisager une reprise de cabinet plutôt qu'une création.

Avez-vous rencontré des difficultés dans le processus d'installation ? Est-ce que vous avez bénéficié d'un accompagnement ?

Trouver un local correspondant à mes besoins a été l'élément le plus complexe.

Je n'ai bénéficié d'aucun accompagnement mais c'était un parcours tout à fait réalisable pour un jeune médecin. C'est une charge administrative conséquente, mais ce n'est pas insurmontable !

Vous vous êtes installé avant de connaître Mon Cabinet Grand Est, est-ce que vous pensez qu'il aurait pu vous être utile ?

Oui, je pense qu'un outil qui centralise les demandes de collaborations/d'association ou de succession est une excellente idée car la plupart de mes jeunes confrères préfèrent opter pour une reprise ou une association plutôt qu'une installation en solitaire.

Pourtant il n'existait pas jusqu'alors de dispositif équivalent, suffisamment connu pour être utilisé et donc pertinent. Il existe des groupes Facebook mais les annonces se perdent et il n'est pas possible de faire des recherches selon ses critères.

J'aurais pu effectivement être intéressé par cet outil. Après mon installation, j'ai justement appris le départ en retraite d'un confrère qui souhaitait transmettre son cabinet. Elle a malheureusement communiqué par d'autres créneaux que ceux que j'ai consultés, pourtant aux mêmes dates. Son cabinet aurait effectivement pu m'intéresser et une reprise aurait tout de même été plus simple pour démarrer, mais je ne l'ai découvert que trop tard !

“ Le choix du libéral était indispensable à mes yeux pour pouvoir choisir ma manière de fonctionner, mes collaborateurs, mes horaires de travail en fonction des périodes de la vie, mes congés ; et ne pas subir de hiérarchie. ”



“ UNE VOIX POUR LA MÉDECINE LIBÉRALE ”

L'Union Régionale des Professionnels de Santé des Médecins Libéraux du Grand Est constitue depuis sa création en 1993 un espace de réflexion et d'échange sur l'exercice des médecins libéraux et sur le développement d'une médecine de qualité. Elle représente les médecins libéraux auprès des institutions régionales, des autres professions de santé et de ses partenaires.

L'Union exerce ses compétences et remplit ses missions au sein de groupes de travail, mis en

place par son Assemblée Générale composée de 40 médecins élus. Ces médecins sont accompagnés dans leurs travaux par une équipe de salariés.

Financée par une contribution obligatoire des médecins de son territoire, dont le montant est fixé par décret et gérée par l'URSSAF, l'URPS ML Grand Est peut mener ses projets grâce à ses seuls fonds ou recourir à des subventions ou des financements spécifiques.

40 médecins élus au service de la profession

L'assemblée Générale, élue pour 5 ans par l'ensemble des médecins libéraux de la région Grand Est, décide de l'orientation de la stratégie de l'Union et des projets menés tout au long de la mandature.

La mandature 2021/2026 a ainsi pu porter de nombreux dossiers :

Enseignement et installation / Stages de spécialité en libéral / Santé Environnementale / Cession/Installation / Accès aux soins / Rendez-vous non-honorés / Délais de Rendez-vous en médecine spécialisée / Organisation des médecins spécialistes / Permanence des soins ambulatoires / Communautés Professionnelles Territoriales de Santé / Equipes de Soins Spécialisés

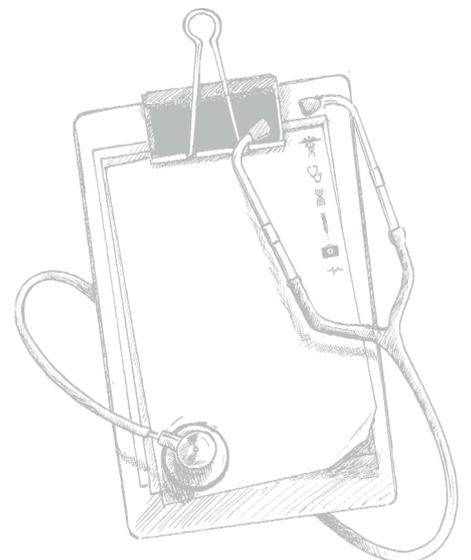
Nos intervenants

- **Dr Claude BRONNER**, médecin généraliste à Strasbourg préside l'URPS ML Grand Est.
- **Dr Xavier GRANG**, Médecin généraliste à Saint-Nicolas-de-Port, est Vice-président de l'URPS ML. Il est également responsable de la Commission Cession/Installation, à l'origine du projet *Mon Cabinet Grand Est*, ainsi que de la commission CPTS.
- **Dr Bénédicte MATZ**, Pédiatre à Strasbourg, est membre de la commission Cession/Installation au sein de laquelle elle représente les médecins spécialistes.
- **Mme Hélène MICHEROLLI**, Chargée de mission attachée aux commissions Cession/Installation et Journées de l'Installation en médecine libérale, assure le suivi et la coordination de ce projet d'envergure à l'échelle du Grand Est. Elle est secondée par **Mme Jill BUHLER** pour la modération des annonces et l'assistance aux médecins.



MON CABINET GRAND EST

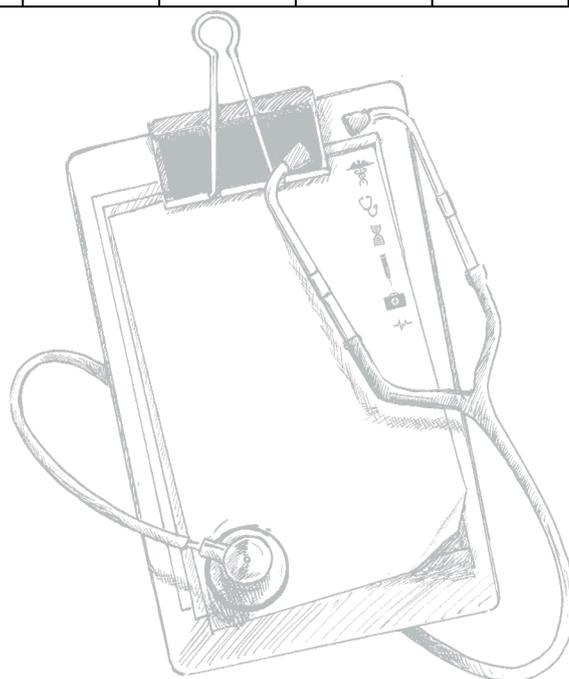
ANNEXES



DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DANS LE GRAND EST

LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES AU 1er JANVIER 2025 (Source : ANS)

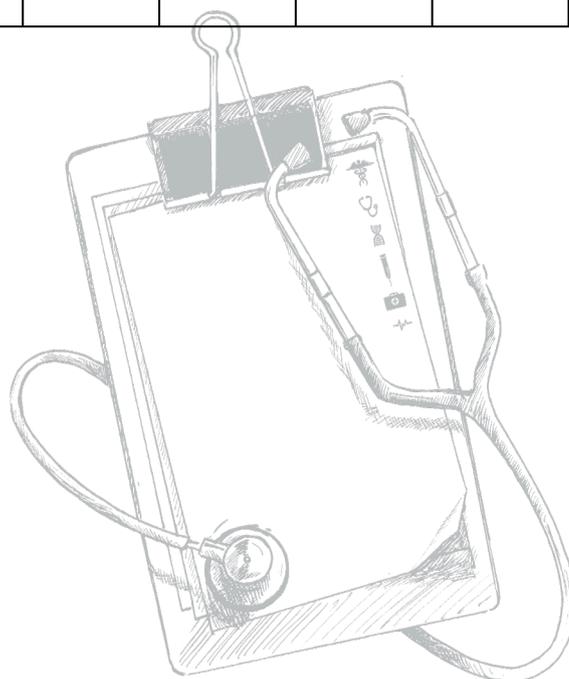
Département	Population	Population (en milliers)	Total Généralistes (exercice salarié + libéral + mixte)	Généralistes libéraux (exercice libéral + mixte)	Généralistes libéraux en exercice mixte	%/1000
Ardennes	267 204	267	304	191	2	1,14
Aube	311 076	311	320	201	28	1,03
Marne	564 107	564	786	518	50	1,39
Haute Marne	169 865	170	205	111	12	1,21
Meurthe-et-Moselle	732 898	733	1107	668	53	1,51
Meuse	180 745	181	226	137	23	1,25
Moselle	1 050 721	1 051	1 225	816	68	1,17
Bas-Rhin	1 152 662	1 153	1 769	1 228	85	1,53
Haut-Rhin	767 083	767	942	598	42	1,23
Vosges	358 700	359	479	305	34	1,34
Total Grand Est	5 555 061	5 555	7 363	4 773	397	1,33



DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DANS LE GRAND EST

LES MÉDECINS SPÉCIALISTES AU 1er JANVIER 2025 (Source : ANS)

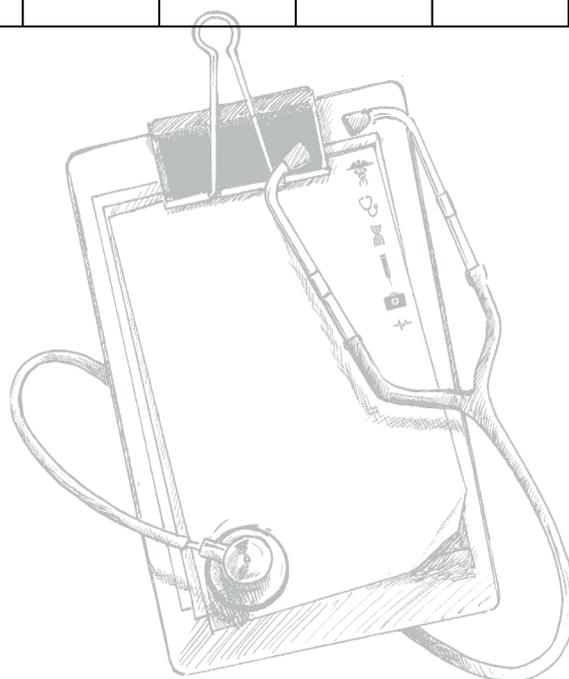
Département	Population	Population (en milliers)	Total Spécialistes (exercice salarié + libéral + mixte)I	Spécialistes libéraux (exercice libéral + mixte)	Spécialistes libéraux en exercice mixte	%/1000
Ardennes	267204	267	411	234	40	1,54
Aube	311076	311	375	180	42	1,21
Marne	564107	564	1241	488	135	2,20
Haute Marne	169865	170	277	145	28	1,63
Meurthe-et-Moselle	732898	733	1925	791	183	2,63
Meuse	180745	181	182	115	28	1,01
Moselle	1050721	1051	1688	853	239	1,61
Bas-Rhin	1152662	1153	2760	978	333	2,39
Haut-Rhin	767083	767	1376	663	213	1,79
Vosges	358700	359	485	220	48	1,35
Total Grand Est		5555	10720	4667	1289	1,93



DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DANS LE GRAND EST

LES MÉDECINS SPÉCIALISTES AU 1er JANVIER 2025 (Source : ANS)

Département	Population	Population (en milliers)	Total Spécialistes (exercice salarié + libéral + mixte)	Spécialistes libéraux (exercice libéral + mixte)	Spécialistes libéraux en exercice mixte	%/1000
Ardennes	267204	267	411	234	40	1,54
Aube	311076	311	375	180	42	1,21
Marne	564107	564	1241	488	135	2,20
Haute Marne	169865	170	277	145	28	1,63
Meurthe-et-Moselle	732898	733	1925	791	183	2,63
Meuse	180745	181	182	115	28	1,01
Moselle	1050721	1051	1688	853	239	1,61
Bas-Rhin	1152662	1153	2760	978	333	2,39
Haut-Rhin	767083	767	1376	663	213	1,79
Vosges	358700	359	485	220	48	1,35
Total Grand Est		5555	10720	4667	1289	1,93





URPS MEDECINS LIBERAUX GRAND EST

Siège de Nancy

Centre d'Affaires Les Nations

23 boulevard de l'Europe

54500 VANDOEUVRE LES NANCY

nancy@urpsmlgrandest.fr

Bureau de Reims

64 Chaussée Saint Martin

51100 REIMS

reims@urpsmlgrandest.fr

Bureau de Strasbourg

52 Route de Bischwiller

67300 SCHILTIGHEIM

strasbourg@urpsmlgrandest.fr